Nom de famille :

Nom d'usage:



Prénom : Convention n°

\_\_\_\_\_

# PRISE EN CHARGE FORMATION CONTINUE 2023 – 2024 DU « **URGENCES AVC** » (1X222X) : 1.827 €

PARTIE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR	
☐ Établissement Public ☐ Établissement Priv	é ☐ Association ☐ Organisme tiers (préciser) :
Raison Sociale :	
Adresse :	
Code Postal :   _ _  Ville :	
Tél :   _ _ _ _ _  E-mail :	
SIRET (obligatoire):	_
Identification TVA (VAT) (obligatoire):   _ _	_
Responsable signataire de la convention de formation	<u>ı:</u>
Nom et prénom :Fo	nction:
Adresse (si différente de l'entreprise/Organisme financeur) :	
Tél :   _ _ _ _ _ _ _ _	-mail :
PARTIE A REMPLIR PAR LE STAGIAIRE  Les informations recueillies sont enregistrées par notre service, uniquement dans I sont destinées uniquement aux personnes habilitées et sont conservées pour la du	
☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom de famille :	
Nom d'usage :	
Prénom :	
Né(e) le :    à :	Département (France uniquement) :
Nationalité : ☐ Française ☐ autre, préciser	
Adresse personnelle :	
Tél :   _ _  E	-mail :
Fait à : Le   20	Fait à : Le   20
Signature du stagiaire :	Signature et cachet obligatoire de l'employeur ou organisme financeur :

FICHE RELATIVE À LA FACTURATION DES FRAIS DE FORMATION Toutes les mentions sont obligatoires. Cette fiche est destinée au service financier.

Non (Bullium In stantains)		
NOM / Prénom du stagiaire : Convention N° :		
Convention N :		
	ATEFORME CHORUS PORTAIL PRO	
EST OBLIGATOIRE POUR LES ORGANISMES P	UBLICS.	
Le bon de commande doit être OBLIGATOIREMENT transm	nis avec la convention signée.	
Code du Service Exécutant CHORUS PRO :		
N° Bon de commande ou engagement juridique :		
ADRESSE DE FACTURATION		
RAISON SOCIALE:		
ADRESSE:		
Téléphone :		
E-Mail :		
SIRET:		
TVA intracommunautaire :		
Référence dossier à faire apparaître sur la facture :  Le paiement sera effectué par :	is de formation, vous devrez impérativement adresser ée à l'adresse : <u>medecine-FC-Recettes@sorbonne-</u>	
directement la facture du montant global pour règlement.		
Votre OPCO :		
Adresse:		
Téléphone : E-mail :		
E-mail:		
DÉDIT ou ABANDON :		
Toute annulation ou abandon du stagiaire/client doit être communique Sorbonne Université, plus de 10 jours francs avant le début de la formatic constatée par SU-FC (évènement imprévisible, insurmontable et exté sommes effectivement dépensées ou engagées pour la mise en œuvre AR seront dues, calculées au prorata temporis. Dans le cas d'une dema OPCO, toute absence du stagiaire dûment constatée durant les période A l'issue de la prestation, après constatation du « service fait », le s	ion. En cas d'abandon pour cause de force majeure dûment drieur aux parties), la convention pourra être résiliée. Les de la formation jusqu'à la date de réception du courrier LR ande de prise en charge en subrogation de paiement par un des de formation à l'université seront facturées au Client.	
la facture totale ainsi qu'un certificat de réalisation, conformément aux c obtenir une attestation intermédiaire (mensuelle), le stagiaire prendra di	conditions générales de vente CGV-RGPD-SORBONNE. Pour	
Fait à Le   20	Signature et cachet obligatoire de l'employeur :	

# DOSSIER À RETOURNER COMPLÉTÉ

à l'adresse fcmedecine@sorbonne-universite.fr

# PIECE A JOINDRE OBLIGATOIREMENT:

- Autorisation d'inscription pédagogique (délivrée par l'enseignant)

# ATTENTION! CE DOSSIER NE VAUT PAS INSCRIPTION!

# AUCUN ENVOI DE CHEQUE AVEC CE DOSSIER

Pré-inscription en ligne obligatoire sur la plateforme « E-candidat » :

https://candidatures-2023.sorbonne-universite.fr/#!accueilView

Pour plus d'informations, consulter le site :

https://sante.sorbonne-universite.fr/formations/inscriptions/inscriptions-3e-cycle-de-medecine/inscriptions-en-du-diu

### ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

L'organisation du parcours de formation, le nombre de stagiaires pour lequel il est organisé, les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, les modalités d'évaluation des connaissances ou des compétences, sont indiqués dans la fiche descriptive de la formation consultable sur le site <a href="https://fc.sorbonne-universite.fr/ecole/faculte-de-medecine/">https://fc.sorbonne-universite.fr/ecole/faculte-de-medecine/</a>

# ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L'ACTION DE FORMATION

Conformément à la réglementation de la Formation Continue de Sorbonne Université, la présence du stagiaire aux cours est OBLIGATOIRE. Ce dernier devra impérativement, pour chaque demi-journée, signer les feuilles d'émargement qui justifieront de sa présence en formation. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis. Le montant correspondant aux absences ne relevant pas d'un cas de force majeure demeurera intégralement exigible.

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur qui sont consultables sur le site <a href="https://fc.sorbonne-universite.fr/">https://fc.sorbonne-universite.fr/</a>

# INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978-art. 34 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire, elle garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès du service des inscriptions. Notre politique complète de confidentialité et de protection des données personnelles est accessible sur le site https://fc.sorbonne-universite.fr/

# **Gestionnaires formation:**

**2**: 01 44 27 82 45 (46/47 ou 49)

Email: fcmedecine@sorbonne-universite.fr

# Facturation:

**2**: 01 44 27 82 42

Email: medecine-FC-Recettes@sorbonne-universite.fr

# Adresse postale et accueil du public :

Sorbonne Université - Formation Continue Pôle DU-DIU Santé 4, Place Jussieu – BC 1520 Tour 14/24 – Bureau 407 75252 PARIS Cedex 5

N° déclaration d'activité : 11755709875

SIRET: 130 023 385 00011